

Gérard Piel

Tête de liste dans les Alpes-Maritimes
FRONT DE GAUCHE
6 rue Balatchano
06300 NICE

Antibes, le 3 mars 2010

P.R.I.A.R.Té.M.

Madame la Déléguée régionale
96 chemin des Parettes
PLASCASSIER
06130 GRASSE

Madame,

C'est bien volontiers que je réponds à votre courrier du 1^{er} mars. Je partage votre demande de ne pas permettre l'installation d'antenne sur les lycées et tous les établissements qui sont sur le domaine régional.

Je m'engage à porter votre demande à la connaissance des conseils d'administration des lycées y compris en l'accompagnant d'informations et en organisant la concertation et le débat autour de l'utilisation du portable.

D'ores et déjà, le Conseil régional, dont je suis le vice président, a décidé d'installer le WIFI seulement dans les établissements où cela est obligé.

Plus généralement sur ces importantes questions, je propose de les mettre en débat auprès du Conseil régional des jeunes, de relayer sous forme de motion vos demandes afin de saisir l'Assemblée nationale.

En espérant avoir répondu à vos question et restant à votre disposition pour plus de précision,

Veillez agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.



Gérard PIEL